OEA/Ser.W

CIDI/INF. 469/21 26 octobre 2021

Original: espagnol

RAPPORT DE LA MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L'AGENCE INTERAMÉRICAINE POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT (AICD)

(2020-2021)

(Point 4 de l’ordre du jour : Rapport de la présidence des commissions permanentes du CIDI, CXVIIIe réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré,

tenue le 26 octobre 2021)

Merci beaucoup, madame la Présidente.

Le Mexique, en sa qualité de président du Conseil d’administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), présente le rapport suivant sur les activités les plus pertinentes menées au cours de l'année écoulée, y compris les principales réalisations et les accords conclus.

L’AICD est l’organe subsidiaire du CIDI créé pour promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et la mise en œuvre des programmes, projets et activités dans le cadre de la Charte de l’OEA et notamment du Plan stratégique de partenariat pour le développement du CIDI. Dans cette perspective, plusieurs interventions ont été menées pour accomplir ce mandat.

Au cours de la réunion du 8 juin 2021, les membres du Conseil d’administration ont décidé de tenir en mode virtuel la Troisième Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération et, ensuite, le 29 juin, le CIDI a approuvé la convocation de celle-ci. La réunion, prévue pour les 2 et 3 décembre 2021, aura pour thème « La coopération et les partenariats comme moteurs de la relance socioéconomique après la COVID-19 dans la région », et a pour objectif d’échanger des solutions ainsi que d’identifier les possibilités de coopération dans toutes ses modalités et les partenariats multipartites susceptibles de renforcer la relance après la COVID-19. Les autorités des États membres et les représentants des organisations et du secteur privé seront invités à partager des offres de coopération et des solutions pour des échanges pratiques au cours des trois prochaines années. Les offres seront basées sur les besoins pré-identifiés par les membres, sur la base d'une enquête auprès des autorités menée par le SEDI en prévision de la réunion.

 En ce qui concerne le Fonds de coopération pour le développement, le Conseil d'administration a approuvé, lors de la consultation électronique du 9 août 2021, le document intitulé « Approche programmatique du Fonds de coopération pour le développement pour le cycle de programmation 2021-2024 ».

En outre, à la suite des discussions sur les options pour la mise en œuvre de la résolution AG/RES. 2957 (L-O/20) de l'Assemblée générale et pour assurer la durabilité des programmes de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA, le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 8 juin, a décidé de donner pour instruction au Département des services financiers d'investir l'argent du Fonds d’investissement de l’OEA pour le financement des programmes de bourses d’études et de perfectionnement conformément à la stratégie d'investissement n° 1 figurant au nombre des options présentées par le Secrétariat aux questions administratives et financières de l'Organisation, avec une combinaison d'investissements de 70 % en actions et 30 % en obligations, l’objectif recherché étant, en plus de la sécurité de l'investissement, un rendement du capital plus élevé à long terme, avec de faibles frais de commission, en investissant la totalité du capital. De même, le Conseil d’administration a décidé d'approuver le décaissement des fonds alloués aux programme de bourses d’études et de perfectionnement de l'OEA dans le programme-budget 2021.

Le Conseil d’administration a également reçu les rapports du Secrétariat concernant le plan de travail 2020-2021 de l'AICD : État de mise en œuvre et Fonds de coopération pour le développement (FCD) : Cycles de programmation. Rapport sur le processus du Fonds de coopération pour le développement (FCD), suivi d’un rapport sur l’état de mise en œuvre des programmes du cycle de programmation 2017-2021.

Madame la Présidente,

 Avant de conclure, je voudrais rendre hommage au soutien précieux apporté par Mme Kim Osborne, Secrétaire exécutive, et par son équipe, Mmes Sandra Burns et Claudia Salazar, aux différents services du SEDI ainsi qu’aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement précieux à faire avancer notre programme à ce stade, en faveur de la relance et de la résilience de la région.

 Je vous remercie, madame la Présidente.

CIDRP03404F04